# Présentation de l’enseignement Escalade L3 – éducation et motricité– Semestre 5 & 6

**Enseignants** : Lucas Simon-Malleret , Nicolas Chevailler.

**Objectifs généraux de l’UE** : Aborder l’activité escalade du point de vue de l’enseignement de l’activité dans un cadre scolaire. A la fin du semestre les étudiants devront :

* Être capable de concevoir des situations en bloc et en voie au regard d’objectifs d’apprentissages identifiés.
* Etre capable d’ouvrir un bloc visant à transformer la motricité en s’appuyant sur des connaissances biomécaniques.
* Maitriser le cadre réglementaire relatif à l’enseignement de l’escalade dans l’enseignement secondaire

**Organisation du semestre et de l’année** : Au cours du semestre, les étudiant.e.s pratiqueront une des deux Activités Physiques Sportives et Artistiques : Tennis de table ou Escalade. Les étudiant.e.s pratiqueront une de ces deux activités au semestre 5, l’autre au semestre 6

**Contenu des** **Travaux pratiques (12 fois 1h30) + 3h00**

Le semestre est divisé en deux séquences de 6 TP. Chaque séquence fait l’objet d’une évaluation terminale (au terme des 6 TP).

Séquence BLOC (Bloc du gymnase de l’INSPE, site Launay Violette)  : Cette séquence vise à vivre et comprendre des situations permettant de faire découvrir l’activité de manière ludique à un groupe mixte et de niveau héterogène, de travailler spécifiquement sur la qualité de la pose des pieds et/ou sur le placement du centre de gravité par rapport aux appuis mains, à l’appui pied le plus haut, ou par rapport à la ligne d’action. Cette séquence vise également à proposer une première approche de l’ouverture (traçage d’itinéraire) adaptée à un public scolaire. Elle s’organise selon la logique suivante :

TP1 : découverte de l’activité Bloc, sécurité, gestion du groupe et contest de bloc

TP2 : Situations d’apprentissage relatives à la pose des pieds

TP3 : Situations d’apprentissage relatives au placement du centre de gravité

TP4 : Ouverture de blocs

TP5 : Grimpe libre en vue de préparer l’évaluation pratique

TP6 : Evaluation pratique

Séquence VOIE : (Mur de la halle des sports, site du SUAPS) : cette séquence vise à découvrir la grimpe en tête et à vivre une démarche d’enseignement permettant d’amener un groupe scolaire de la grimpe en moulinette à la grimpe en tête (généralement un public de lycéens).

TP1 : Rappel sur l’enseignement de l’assurage en moulinette. Eléments de gestion du groupe permettant d’assurer la sécurité des élèves dans le respect du cadre institutionnel scolaire.

TP2 : Savoir mousquetonner. Dispositif mouliclip

TP3 : Maîtriser la gestuelle de l’assurage en tête : dispositif moulitête

TP3 : Construire la confiance dans le matériel et dans l’assureur : de la suspension à la chute.

TP4 : S’engager au-dessus du point en tête

TP5 : Anticiper les difficultés de l’itinéraire pour optimiser son déplacement en tête

TP6 : Evaluation pratique

**Travaux Dirigés (6 fois 1h30)**

* TD1 : Lire la motricité du grimpeur pour réguler les apprentissages
* TD2 : S’appuyer sur des connaissances biomécaniques pour ouvrir un bloc
* TD3 : Enseigner en sécurité, enseigner la sécurité
* TD4 : De la grimpe en moulinette à la grimpe en tête
* TD5 : La peur en escalade : comprendre et intervenir
* TD6 : Quelles formes de pratiques scolaires en escalade ?

**Modalités d’évaluation détaillées**

L’évaluation de cet enseignement porte à part égale sur les prestations pratiques et sur le rendu d’un dossier de fin de semestre attestant de la maîtrise des connaissances théoriques.

*Absences en TP et/ou en TD*

Pour les étudiant.e.s non dispensé.e.s d'assiduité, la présence aux cours de travaux pratiques et de travaux dirigés est obligatoire. Les absences non justifiées donnent lieu à l'application de pénalités qui se traduisent par une diminution de la note finale en contrôle continu proportionnelle au nombre d'absences non justifiées constatées.

*Étudiant.e.s blessé.e.s*

La note 0 est attribuée à tout étudiant.e qui n’a pu participer au contrôle continu des pratiques sportives en raison d’une blessure grave. Il peut toutefois conserver les notes obtenues en contrôle continu avant sa blessure. Sa moyenne sera calculée en ne tenant compte que de ces notes. Cette règle ne s’applique que si l’étudiant.e a satisfait aux règles l’autorisant à valider cet enseignement et a présenté un certificat médical attestant l’incapacité à pratiquer la discipline sportive concernée. Pour le cas particulier d’un.e étudiant.e redoublant.e blessé.e, les notes pratiques des mêmes enseignements de l’année antérieure peuvent être reportées après examen de la situation par les Responsables Pédagogiques de l’année d’étude.

Si l’étudiant.e est blessé.e et ne peut participer à aucun contrôle continu pratique ni aux rattrapages proposés par l'enseignant.e, mais qu'il ou elle a participé au moins à quatre séances pratiques, l’enseignant.e devra lui attribuer une note. Cependant, la note pratique ne pourra être supérieure à 10/20.

En dessous de quatre séances, l’enseignant.e au regard des contraintes propres à son APSA jugera s’il ou elle possède les éléments suffisants pour attribuer une note à l’étudiant.e. Cependant, la note pratique ne pourra être supérieure à 10/20.

Si, au cours d'un semestre, l’étudiant.e présente un certificat médical indiquant l’impossibilité de pratiquer pendant la durée du semestre (incluant la période de rattrapage), l’étudiant.e pourra demander à son responsable pédagogique le statut de blessé.e « longue durée ». Le Président de jury, en concertation avec le responsable pédagogique, aura le droit d’accepter ou de refuser sa demande. Si le statut est accepté, l’étudiant.e pourra être évalué.e sur la base d’un programme adapté, compatible avec l’impossibilité de pratiquer indiquée par l’avis médical. Cependant, sa note pratique ne pourra être supérieure à 10/20 dans chacune des APSA concernées par l’avis médical. Si le statut est refusé, l’étudiant.e obtiendra la note de 0/20. Le statut de blessé.e de longue durée ne pourra être accordé pour une durée supérieure à deux semestres, consécutifs ou non. Au-delà de cette période de deux semestres, l’étudiant.e obtiendra la note de 0/20 aux évaluations pratiques des APS pour les semestres concernés.

***Evaluation pratique (coefficient : 1,5)***

La note de pratique rend compte :

* Pour la séquence bloc : du niveau de maîtrise des principes techniques fondamentaux (pose des pieds, placement du centre de gravité, prise d’information, relâchement des membres supérieurs notamment) permettant d’évoluer de manière efficace et économique en escalade libre dans des blocs proposant une variété dans la géométrie du support (Dalle, Dièdre, Devers, Vertical). Une note sur 20 est attribuée en fin de séquence en fonction du niveau de difficulté dans lequel l’étudiant évolue.
* Pour la séquence voie : de la maîtrise des principes techniques, des manipulations de corde, de la communication grimpeur-assureur, de la qualité de la lecture prédictive et réactive permettant d’évoluer de manière efficace et économique en escalade libre dans un itinéraire réalisé en tête et à vue.

La note de pratique finale est obtenue en faisant la moyenne des notes obtenues sur les deux évaluations.

***Examen théorique (contrôle continu)***

L’examen théorique porte sur le rendu d’un dossier rendant compte d’un travail collectif réalisé par groupe de 2 à 4, réalisé au format ppt. Ce dossier comporte 2 parties :

* Partie BLOC : il s’agit de présenter et d’analyser le bloc ouvert lors du TP 4, d’expliquer les choix d’ouverture ainsi que les effets attendus sur la motricité du grimpeur, puis de présenter une analyse du comportement moteur d’un grimpeur évoluant dans ce bloc, ainsi que les pistes de régulations à apporter à ce grimpeur pour l’aider à progresser et/ou réussir.
* Partie VOIE : il s’agit de proposer une leçon répondant à un objectif d’apprentissage particulier. L’objectif d’apprentissage assigné à chaque groupe est choisi par l’enseignant parmi la liste suivante :
  + Entrée dans l’activité : grimper et faire grimper en moulinette en toute sécurité.
  + Améliorer la pose des pieds pour retarder l’apparition de la fatigue.
  + Position de moindre effort et apprentissage de la gestuelle du mousquetonnage.
  + Apprentissage de la gestuelle de l’assurage en tête.
  + Construire la confiance dans le matériel et dans l’assureur : évoluer en confiance en situation suspendue.
  + Construire la confiance dans le matériel et dans l’assureur : de la peur de chuter au plaisir de voler

La note finale portera à part égale sur les deux parties de ce dossier.